

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2010

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Jean-Michel ABELLARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES : Patrick MICHEL, Christophe ROYNARD

POUVOIR : de Patrick MICHEL à Jean-Paul BOURDEILLE

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Maria LOPES

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité.

ACHAT TERRAIN

Mr le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le terrain destiné au futur lotissement communal. Des contacts vont être pris prochainement avec le propriétaire de cette parcelle.

DEVIS ELECTRICITE

Mr le Maire présente les devis de Sébastien YQUEL :

- Remise au norme tableau électrique Mairie : 568,16 € HT
- Local extérieur de la Mairie : 179,10 € HT
- Défibrillateur mur Mairie : 326,35 € HT
- Vestiaire employé communal à la Mairie : 370,25 € HT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces devis.

PHOTOCOPIEUSE ECOLE DU BOCAGE

Mr le Maire a rencontré le commercial de la sté OMR concernant le contrat pour la location du photocopieur de l'école du Bocage. Coût de location annuel : **614,24 € TTC**. Avis favorable du Conseil Municipal.

ACHAT TABLES ET CHAISES CANTINE

Mr le Maire présente les devis pour l'achat de tables et chaises à la cantine :

- 1) sté KGMAT : 1115,30 € HT
- 2) VEDIF : 1199,60 € HT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au devis de la sté KGMAT.

SONORISATION SALLE ST CLEMENT

Patrick MICHEL a passé commande auprès d'ESPACE U de Chemillé pour du matériel sono professionnel pour la salle St Clément. Ce matériel sera aussi mis à la disposition de l'école du Bocage. Le coût de cet achat s'élève à **500,84 € HT**.

MATERIEL ECOLE

Mr le Maire présente la demande des institutrices de l'école du Bocage concernant l'achat de matériel : magnétophone et cube sonore. Avis favorable du Conseil Municipal.

L'équipe enseignante remercie la municipalité qui s'est largement investie dans le projet d'école numérique. L'école possède désormais du matériel informatique de haute qualité.

DELIBERATION CIRCUIT VELO

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à prendre si besoin une délibération concernant l'achat de terrain pour l'aménagement du circuit vélo.

ATELIER COMMUNAL

Un appel à candidatures auprès d'architectes va être lancé prochainement pour la construction du nouveau bâtiment ainsi qu'un appel d'offres auprès d'entreprises de démolition de l'ancien atelier.

ELECTIONS REGIONALES

Mr le Maire demande à chaque élu de se positionner pour les horaires pour la tenue du bureau de vote pour les élections régionales du 14 et 21 Mars prochain.

DEMANDE SUBVENTION HAITI

Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de subvention à l'association Port aux Petits Princes.

ASSOCIATION SAUVEGARDE DES CHAPELLES

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'abonnement au bulletin de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou et verse la somme de **20 €** à cette association.

CAUE

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas cotiser au CAUE pour l'année 2010.

ARRETES MUNICIPAUX

2 arrêtés municipaux vont être pris très prochainement :

- arrêté pour interdire la circulation de tous véhicules y compris véhicules agricoles dont le poids total ou autorisé est supérieur à 3,5 T du Plessis en passant par le chemin de La Joblerie jusqu'à la limite du VC 3 Melay Cossé

- arrêté limitant la vitesse à 50 km/h sur le VC3 Cossé-Melay de la limite de Melay à l'entrée de l'agglomération de Cossé tant que les travaux sur cette route n'auront pas été réalisés.

EGLISE

Mr le Maire a rencontré la sté DELESTRE concernant la pose de détecteur de monoxyde de carbone. Des renseignements complémentaires vont être redemandés à la sté DELESTRE.

P.L.U.

Les honoraires du commissaire enquêteur concernant la modification et la révision simplifiée n°1 du P.L.U s'élève à **1 045,04 €TTC**.

STATION DE LAGUNAGE

Les travaux se déroulent comme prévu. La sté GARCON a déposé une déclaration préalable de travaux pour l'implantation du local technique.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu soit le 6 Avril ou le 12 Avril 2010 à 20 h à la mairie.